

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

# lorient.bzh

- [EN](#)Version anglaise du site
- [BZH](#)Version bretonne du site
- [Plan de ville](#)
- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

[ti-user](#)[Démarche](#)[ti-user](#)[Je participe](#) [Toggle navigation](#)

- [Recherche](#)
- [Actualités](#)
- [Services](#)
- [Vie municipale](#)
- [Territoire](#)
- [ti-user](#)[Démarches](#)
- [ti-user](#)[Je participe](#)



1. [Accueil](#)
2. [Territoire](#)
3. [Urbanisme et habitat](#)
4. Plan local d'urbanisme (PLU)

# Plan local d'urbanisme (PLU)

## [DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PROJET HYDROGÈNE - BIOGNV](#)



Le Plan local d'urbanisme (PLU) prend en compte tous les aspects de l'aménagement urbain. Il formule des obligations en terme de développement durable et de démocratie avec la consultation des habitants. C'est un document de planification de l'urbanisme qui prévoit et régleme la destination des constructions avec des règles applicables à tous, sur le territoire de la commune. Le PLU inscrit des réserves foncières pour développer l'activité économique et ainsi créer un environnement favorable à l'emploi. Il introduit une mixité plus forte entre les activités économiques et le logement.

La politique d'aménagement urbain concerne tous les quartiers de la ville. Le PLU prend en compte une meilleure répartition de l'habitat social pour éviter de trop fortes densités sur certains secteurs. Il s'agit d'offrir une grande diversité de types de logements pour correspondre à tous les revenus. Pour le bien-être de tous... et des générations futures. La politique de déplacement urbain favorise les piétons, les vélos, les transports collectifs. Les promenades urbaines et les cheminements au bord de l'eau sont pris en compte dans les documents d'urbanisme.

Quatre orientations ont été retenues dans le cadre du projet d'aménagement et de développement durable élaboré avec la participation des habitants :

- le renforcement de la qualité de vie
- le développement de l'attractivité de la ville :
- l'accessibilité de la façade maritime
- la préservation de l'environnement

## Contact

- *Map* Mairie de Lorient  
2 Boulevard Leclerc  
CS 30010 - 56315 Lorient Cedex
- *Téléphone* 02 97 02 22 00
- *Enveloppe* [contact@mairie-lorient.fr](mailto:contact@mairie-lorient.fr)

Pour postuler à un emploi ou envoyer une candidature spontanée, [cliquez ici](#)

## **Horaires d'ouverture**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h15

Le samedi de 9h à 12h, uniquement pour l'état civil

[Nous écrire](#)

## **Le kiosque**

[Accès aux magazines](#)

# LORIENT *mag*

SUPPLÉMENT  
DÉTACHABLE  
2<sup>e</sup> ANNÉE  
DE MANDAT



FOCUS / P.8

**Les Conseils Citoyens  
de Quartier**

JEUNESSE / P.11

**Une aide au permis B**

À LA UNE / P.18

**Les solidarités  
en action**

# Langues

- [ENVersion anglaise du site](#)
- [BZHVersion bretonne du site](#)
- [Plan de ville](#)



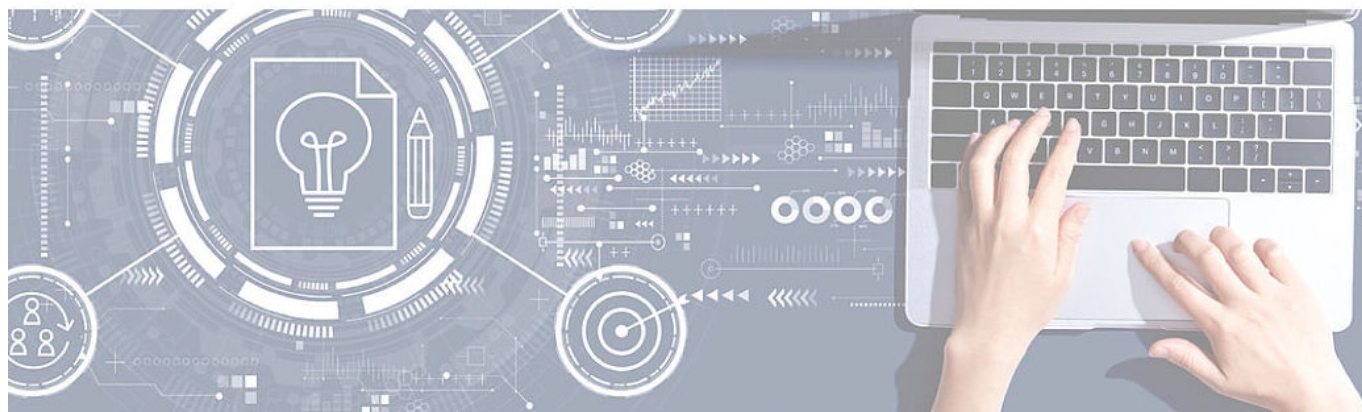
Pour ses actions liées à la transition numérique de l'administration :

- >> Infrastructure serveur performante et sécurisée
- >> Mise en place des applications de la Ville (dont mise à jour de la messagerie et de la suite bureautique)



la Ville de Lorient bénéficie d'une subvention de **414 700 €** dans le cadre de France Relance

>> Au total, **1,23 millions d'euros** sont mobilisés pour un territoire connecté avec des services publics dématérialisés qui facilitent la vie, et une e-administration collaborative et simplifiée.



COFINANCÉ PAR \_\_\_\_\_

UNION EUROPÉENNE  
UNANIEZH EUROPA



***L'Europe s'engage  
en Bretagne***

*Avec le Fonds européen  
de développement régional*

## **Suivez-nous**

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [Instagram](#)
- [LinkedIn](#)
- [YouTube](#)

## **Téléchargez l'appli**

- [Android](#)
- [IOS](#)

© 2018 - Site officiel de la ville de Lorient

- [Rainbow](#)
- [Support](#)
- [Accessibilité](#)
- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)

- [Mentions légales](#)
- [Formulaire de contact](#)

- [Imprimer](#)
- [PDF](#)
- [Partager](#)  
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)